



Paroisse Balcon du Jura

L'assemblée paroissiale de printemps est convoquée en assemblée ordinaire le vendredi 17 mars 2023 à 19h30 à la Maison de paroisse de Sainte-Croix Elle est précédée d'un souper à 18h00¹

Ordre du jour

1. Introduction, lecture des principes constitutifs
2. Adoption du pv de l'assemblée ordinaire d'automne du 13 novembre 2022 (procès-verbal à disposition²)
3. Présentation des comptes 2022
4. Rapport de la commission de gestion sur les comptes
5. Adoption des comptes 2022 et du rapport de la commission de gestion
6. Rapport d'activités sur la vie paroissiale
7. Rapport de la commission de gestion sur la vie de la paroisse et le fonctionnement de son Conseil
8. Approbation de la gestion de la paroisse
9. Election d'un-e président-e et d'un-e vice-président-e de l'assemblée paroissiale
10. Information de la Fondation des bâtiments paroissiaux
11. Rapport du délégué à la région
12. Information du Conseil régional et du Synode
13. Information du Conseil paroissial
14. Divers et propositions individuelles

1. Inscriptions pour le souper jusqu'au **mardi 10 mars** au secrétariat paroissial
024 454 50 02 - paroisse_balcon@outlook.com) ou via le site internet : eerv.ch/balcon-du-jura
2. Le procès-verbal est disponible à l'issue des cultes qui précèdent l'Assemblée et à l'entrée de la Maison de paroisse (Alpes 6, Sainte-Croix). Il peut être demandé au secrétariat paroissial ou consulté sur le site eerv.ch/balcon-du-jura